

REUNION du 04 Juillet 2013 (Issigeac)

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de membres présents : 24

Date de la convocation : 24.06.2013

Présents : M. CASTAGNET Michel (Bardou) – M. MOLLE Stéphanie et M. DESSAGNE Fabrice (Boisse) – M. BOS Catherine (Conne de Labarde) - M. MARTIN Gérard et M. DEPARIS Claire (Faurilles) - M. LEGAL Alain (Faux) – M. CASTAGNER Jean-Claude et M. GAILLARD Patrick (Issigeac) – M. BARCHIESI Christian (Monmarvès) - M. RAYNAL Michel (Monmadalès) - M. ALONSO Daniel et M. DELAGE Hervé (Monsaguel) – M. VEYRAC Yves (Montaut) – M. THOMASSIN Huguette et M. FRICOT Jean-Marie (Plaisance) – M. LABONNE Moïse (St Aubin de Lanquais) - M. SIMON Gérard (St Léon d'Issigeac) - M. D'HAUTEFEUILLE Vianney et M. NOUAILLE Nadine (St Cernin de Labarde) – M. POMEDIO Lucien et M. PLESTAN Philippe (St Perdoux) - M. QUEILLE-RIVIER Anne Marie et M. HASSELMANN (Ste Radegonde).

Absents : M. GASSEAU Jean Louis, excusé (Bardou) - M. BUISET Marc (Conne de Labarde) – M. DUMON Patrick, excusé (Faux) - M. LELASSEUX Bernard (Monmarvès) - M. ROSETE Marie (Monmadalès) - M. DUFOUR Thierry (Montaut) - M. DELAYRE Denis (St Aubin de Lanquais) - M. GIOCANTI Robert (St Léon d'Issigeac)

Secrétaire de séance : M. FRICOT Jean-Marie

Compte Rendu de la réunion du 13 Juin 2013.

Non communiqué, sera voté lors d'un prochain conseil.

Objet : Budget 2013 : Décisions modificatives. 2013.06.49 et 50

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2013, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| • Art. | Recettes | Dépenses |
|--------|-------------|-------------|
| 6811 | | 125.58 |
| 28051 | 125.58 | |
| TOTAL | 125.58 | 125.58 |
| • Art. | Recettes | Dépenses |
| 6419 | 7 000.00 | |
| 73925 | 41 034.00 | |
| 7411 | - 70 401.00 | |
| 023 | | - 22 367.00 |
| TOTAL | - 22 367.00 | - 22 367.00 |
| 202 | | 4 280.00 |
| 021 | - 22 367.00 | |
| 1321 | 7 000.00 | |
| 1641 | 19 647.00 | |
| TOTAL | - 18 087.00 | - 18 087.00 |

Objet : Validation et achat du matériel d'infographie – 2013.06.51

Vu le projet de développement économique de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois et la réflexion engagée au travers du Contrat de Développement Social Territorialisé (CDST),

Vu la délibération de la CCPI en date du 1^{er} février 2013 décidant de lancer le projet de création d'un annuaire des professionnels afin d'améliorer l'attractivité et la promotion du territoire,

Considérant qu'il est nécessaire de s'équiper de matériel d'informatique et de logiciels d'infographie,

Le président présente un devis d'un montant de 1 338,45 € TTC pour le matériel et de 62.45 € TTC / mois pour la location des logiciels,

Entendu le présent exposé,
Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte et accepte le devis proposé par la société Assistance Bergeracoise Informatique,
- Autorise le Président à signer et à passer commande pour l'achat du matériel pour un montant de 1 338,45 € TTC et pour la location des logiciels d'un montant de 62,45 € TTC par mois,
- Charge le Président pour faire exécuter la présente délibération

M. Labonne pense qu'il serait souhaitable que la CCPI fasse un article dans la prochaine gazette sur l'état d'avancement des travaux sur les chemins de randonnées.

Objet : Participation à la protection sociale complémentaire des agents – 2013.06.52

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les collectivités peuvent désormais contribuer au financement de la complémentaire santé de leurs agents.

La communauté d'Eymet a mis en place ce dispositif à hauteur de 10 € par agent et par mois ; le bureau de la CCPI propose de s'aligner à la communauté d'Eymet.

Entendu le présent exposé,
Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à 23 voix pour, 01 abstention, 00 contre :

- Accepte la proposition du bureau et autorise le Président à préparer le dossier pour une application dernier trimestre 2013.

Objet : Financement à la Mission Locale et à l'Espace Economie Emploi – 2013.06.53

Monsieur le Président présente le projet de convention d'objectifs entre la Mission Locale et les intercommunalités du bergeracois, définissant les actions menées et les moyens humains ;

Concernant l'Espace Economie Emploi, un rapport relativement complet a été remis lors de l'assemblée générale et une convention peut ainsi être rédigée.

Entendu le présent exposé,
Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Prend acte du projet de convention de la Mission Locale et du rapport de l'Espace Economie Emploi,
- Est favorable aux financements demandés par les deux organismes, à savoir 3 506 € pour la mission locale et 2 886 € pour l'Espace Economie Emploi,
- Dit que les crédits sont ouverts sur le budget 2013,
- Charge le Président pour faire exécuter la présente délibération.

M. Castagner précise qu'il est important de soutenir de tels organismes dans la situation économique actuelle.

L'ensemble des documents sera transmis aux communes.

Objet : Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'assainissement non collectif (RPQS) – 2013.06.54

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il convient de publier le Rapport Annuel relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (RPQS) suivant l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur LEGAL présente ce rapport au Conseil Communautaire et indique que ce rapport sera mis à disposition du public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Prend acte de cette présentation,
- Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2012. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération,
- Donne pouvoir au Président pour faire exécuter la présente délibération.

Questions diverses :

- Entretien espaces verts des communes : M. Veyrac soulève le problème du désherbage des espaces verts communaux et la nécessité de faire une formation pour pouvoir acheter les produits et les utiliser. Certains élus pensent qu'il serait peut être judicieux d'acheter du matériel en commun.

M. Castagner va se renseigner avec les services techniques du conseil général.

- Composition du futur conseil communautaire : Nous sommes encore dans l'incertitude à savoir si l'on doit prendre en compte les délégués du SIAS d'Eymet. M. Legal précise que nous enverrons un modèle de délibération aux communes dès que nous aurons les informations précises par la Préfecture.

- M. Le Président informe l'assemblée qu'il n'a pas eu le temps de rédiger un courrier au bureau d'études, mais qu'il devrait être rédigé rapidement et transmis aux délégués pour avis.

- Fusion avec Eymet : M. legal fait part des décisions de la communauté d'Eymet concernant l'intégration de la voirie (à 100 %) et du scolaire (pas de modifications).

Suite à cette prise de position, M. Legal a demandé à rencontrer le Sous-Préfet pour étudier le problème.

L'ensemble des délégués souhaitent qu'une réunion entre les deux bureaux soit organisée pour reprendre la discussion.

Fin de la séance : 23 heures 00.

Alain LEGAL, Président.

Ordre du Jour :

| | |
|------------|---|
| | |
| 2013.06.49 | DM |
| 2013.06.50 | DM |
| 2013.06.51 | Validation et achat du matériel d'infographie |
| 2013.06.52 | Participation à la protection sociale complémentaire des agents |
| 2013.06.53 | Financements à la Mission Locale et à l'Espace Economie Emploi |
| 2013.06.54 | Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (RPQS) |
| | |
| | |
| | Questions diverses. |